

---

## LE CEP, EN QUELQUES MOTS-CLÉS

---

La valeur partagée entre tous est **la dignité** parce que chaque enfant possède des ressources et aptitudes à valoriser, même s'il se trouve dans une situation de grandes difficultés, de handicaps conséquents, de rupture voire d'impasse. Être fier de ses réalisations quelle qu'elles soient ouvre vers le respect des autres. Cultiver la dignité de chacun, enfants et adultes, représente une attitude fondamentale à promouvoir dans les actes quotidiens.

Les bénéficiaires sont **les enfants** en âge de scolarité habitant la région parce que :

- les difficultés se manifestent principalement dans le milieu scolaire ;
- le CEP s'inscrit dans une vocation régionale en particulier Broye et Lac, et intercantonale ;
- nous voulons favoriser le travail de proximité ;
- les difficultés se manifestent principalement dans le milieu scolaire ;

aussi parce que :

- au-delà de l'élève, c'est l'enfant qui nous questionne :
  - il apprend (savoir, savoir-faire et savoir-être)
  - il se développe (grandir)
  - il « relationne » (communiquer et vivre ensemble).

Les **intervenants professionnels** de notre entreprise partagent les mêmes convictions qui forment notre culture commune, avec les caractéristiques suivantes :

- une vision globale de la situation de chaque enfant, sous ses aspects divers ;
- un projet personnalisé, élaboré en réseau avec les parents ;
- basé sur l'observation de la réalité et des hypothèses de compréhension partagées avec les personnes impliquées ;
- et l'importance du travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau collaborant ensemble.

Les **prestations** : le CEP accueille des demandes d'aide et propose des réponses adaptées sous les formes suivantes :

- la logopédie, la psychologie et la psychomotricité, en tant que Services auxiliaires scolaires et de l'institution ;
- une école spécialisée, avec 11 classes à petit effectif (4 à 8 élèves par groupe), comprenant la surveillance et l'animation des repas de midi ainsi que l'organisation des transports des élèves par 4 bus ;
- un internat éducatif ouvert durant la semaine, appelé la maison de semaine (10 enfants) ;
- des activités de loisirs organisées une vingtaine de mercredis après-midi.

De plus, le CEP est une entreprise formatrice accueillant une dizaine de stagiaires et apprenants par année, toutes professions étant concernées.

---

Centre Éducatif et Pédagogique .....	Tél. .... ++41 (0)26 663 91 10
Route d'Yverdon 19 .....	Fax .... ++41 (0)26 663 91 19
Case Postale 664 .....	Internet .... <a href="http://www.cepinstitution.ch">www.cepinstitution.ch</a>
CH 1470 Estavayer-Le-Lac .....	<a href="mailto:cep.estavayer-le-lac@bluewin.ch">cep.estavayer-le-lac@bluewin.ch</a>

---





---

## LE MOT DU PRÉSIDENT

---

Cet été, cela fera deux ans que les nouvelles structures d'organisation du CEP auront été élaborées et expérimentées : l'organigramme de l'entreprise avec, en particulier, l'activation du bureau de fondation et la création d'un comité de coordination. En fait, de par ce système mis en place, la direction du CEP est entourée hiérarchiquement, ce qui lui permet à la fois de s'appuyer vers le haut sur un organe qui la « coach » et, vis-à-vis des collaborateurs, de déléguer et coordonner les activités et les projets qui se développent concrètement durant l'année scolaire, en faveur des élèves.

Opération réussie, qui a mobilisé durant un laps de temps, somme toute relativement bref, la participation active de l'ensemble des personnes travaillant au ou pour l'établissement. Il est vrai que ce genre de mouvement engendre fatalement quelques préoccupations légitimes ou imaginaires. Toujours est-il que, dans le cas particulier, il a apporté satisfaction, passant ainsi d'un mode de gestion de type artisanal à une structure pouvant répondre aux défis d'une entreprise sociale de grande importance : 6,5 millions de « chiffre d'affaires » ; 70 collaborateurs pour 40 équivalents plein temps ; ampleur géographique couvrant la région Broye et Lac ; prestations multiples touchant quelque 600 élèves ; culture commune à sauvegarder mais aussi à valoriser et développer ; processus professionnels à clarifier ; distribution judicieuse des fonctions ; respect des décisions prises et de leur application ; suivi des projets avec les personnes de référence ; implication des différents secteurs ; etc. En un mot, ça tourne.

Le Conseil de fondation s'est réuni trois fois ; le bureau et le comité de coordination chacun une dizaine de fois durant l'année rythmée scolairement. Le Conseil a effectué ses tâches traditionnelles d'accepter le budget global et d'approuver les comptes du CEP, tout en constatant la pertinence des prévisions et la rigueur des montants dépensés et investis. Il a accepté la démission de Mme Suzanne Pigué et l'a remerciée de son engagement sans faille et actif durant trente ans. Il continue à travailler sur la clarification de l'offre des prestations aux enfants, sur les compétences et ressources de son personnel, tout en ménageant un temps, dans ses réunions, pour deux visites « sur le terrain » : atelier d'art thérapie et inauguration de la bibliothèque du 100<sup>ème</sup> sans oublier la soirée de convivialité en février.

C'est avec beaucoup d'intérêt qu'il suit, en tant que support juridique, l'évolution de la mise en place progressive du concept de l'enseignement spécialisé fribourgeois. A ce titre, l'information donnée début 2011 par Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot a représenté un moment fort d'échanges constructifs.

Le bureau de fondation, avec sa cadence mensuelle, a accompagné le directeur dans ses prises de position et projets qui ont une répercussion importante auprès des collaborateurs, en particulier le mouvement de répartition des fonctions dans le domaine de l'administration, comptabilité et ressources humaines. Il participe également, ponctuellement, au colloque de tous, lorsqu'un enjeu de taille y est discuté. Nous pouvons affirmer que ce qui apparaissait comme un bouleversement majeur dans la manière d'organiser et de répartir les responsabilités dans les organes de l'institution, est actuellement entré dans les mœurs, et ceci avec l'adhésion consensuelle de tout le monde. Ce n'est pas le moindre résultat de cette année scolaire qui s'achève.

JEAN TERRAPON,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

---



---

## LE RAPPORT ANNUEL, VU PAR LE GRAPHISTE

---

En 2006, Dominique Grébéty m'a contacté pour re-conceptualiser le rapport annuel du CEP. En évaluant le graphisme du modèle d'alors, je m'étais aperçu qu'il manquait d'identité propre, et qu'il ne comportait que peu d'éléments en rapport avec l'élève et l'enfance. Après recherches, il m'est apparu qu'une excellente manière de remédier à ces imperfections était de présenter le nouveau rapport sous la forme d'un cahier d'élève. En effet, le rapport annuel tel que nous le connaissons maintenant depuis quelques années comporte beaucoup de codes esthétiques faisant directement référence à ces cahiers qui nous sont familiers à tous, écoliers d'hier comme d'aujourd'hui. Tous ces éléments (format, papier, reliure, encres) ont été choisis dans cette idée.

Un autre élément décisif pour le rendu de ce concept a été le choix de la typographie utilisée pour le texte courant. Il était impératif qu'elle évoque l'aspect d'une écriture enfantine, voire naïve, mais dont le dessin demeure assez rigoureux pour être parfaitement lisible. En ce qui concerne le lettrage de la couverture, j'ai stylisé une écriture liée, qui est un aspect typique de la calligraphie enfantine.

Il était également important que la maquette du rapport soit évolutive, afin qu'elle puisse, d'année en année, présenter des nouveautés visuelles. C'est dans cet esprit qu'en début de chaque rubrique, la page de gauche reste systématiquement vierge de texte afin d'y placer, par exemple, des dessins, des illustrations au chablon, des pictogrammes ou encore des photos stylisées d'élèves à l'occasion du 100<sup>ème</sup> du CEP.

En ce qui concerne le code couleur (le choix du bleu), il évoque évidemment le « corporate identity » qui caractérise l'institution depuis longtemps. Dans un souci de cohérence et de respect de ce « corporate identity », les éléments visuels du rapport ont été réutilisés dans le design du site internet du centre.

En conclusion, évaluant aujourd'hui la nouvelle formule, je suis convaincu que les objectifs de la démarche ont été atteints, et je considère la satisfaction de Dominique Grébéty en relation avec ce projet comme une réussite professionnelle.

**BENJAMIN ITH,**  
GRAPHISTE



---

## L'AU REVÖIR DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL

---

Chère maison, au Conseil de Fondation, à son Président, à la Direction et son Bureau, au Service hôtelier, au Secrétariat, au Service comptable, à tous les enseignantes et enseignants spécialisés, aux Services auxiliaires scolaires, au Service technique jardin et conciergerie, à tous les « habitants » de la maison, à tous les enfants,

Je viens de vous quitter après 30 ans... passés au Conseil de Fondation. Oui c'est bien cela, 30 années ! Et ne dites pas « après de bons et loyaux services » selon la formule admise. J'ai l'impression du contraire et dirais plutôt « après des années de bonheur, d'émerveillement, d'admiration pour la manière dont chacun s'est acquitté de ses multiples tâches ». 30 ans de pérennité – de respect à l'égard des pouvoirs subventionnants (cantonaux, assurances, etc.). Aucune exagération dans les budgets, pensés d'année en année avec rigueur.

Un bilan largement positif :

- une comptabilité respectueuse de chaque détail (et il y en a),
- pas ou peu de litiges au sein de la maison.

Je vous avouerai que, n'étant pas du « sérail », ni administratrice, ni enseignante, j'ai « surfé » pendant longtemps, essayant d'approprier le langage des sigles, incompréhensibles pour la plupart sans un lexique idoine, tels que SES, SPJ, CTJ, OAI, OCM et j'en passe...

Avais-je vraiment droit de participer aux débats du Conseil ? Mais d'année en année, de président en président (j'en ai connu 4), mes progrès se sont révélés enfin. J'ai, moi aussi, eu recours à un enseignement « spécialisé » et vous m'en avez donné le temps.

Avec bonheur, j'ai toujours entendu et pu le constater : que l'enfant devait être au centre des préoccupations des adultes, du haut en bas de l'échelle, quelle que fut la difficulté à résoudre. L'ENFANT qui nous est confié, doit un jour nous quitter plus armé pour la vie – et que notre objectif doit faire en sorte – qu'il puisse dire un jour : « Au CEP, on m'a aidé, on m'a aimé ».

Voilà mon émerveillement – en fait, je ne sais pas pourquoi je vous ai quittés...

SUZANNE FIGUET,  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE FONDATION



---

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

---

### REGARD PANORAMIQUE SUR LES ÉVÉNEMENTS

---

Si l'on regarde l'année écoulée comme un film qui en retrace le déroulement, je comparerais la caméra utilisée par le directeur à un grand angulaire et celle employée par les différents coordinateurs de secteurs comme une série de reportages sur des activités précises. C'est peut-être ce qui constituera le charme de ce rapport de couleur bleue que de céder une place à la réalité quotidienne, tout en préservant bien-sûr les données chiffrées et les informations objectives. Panorama et séquences de la vie quotidienne vécue : un amalgame voulu et choisi.

Qu'y-a-t-il donc à relever de saillant, à savoir qui sort de l'ordinaire et qui représente quelque chose d'important dans ce long décor de douze mois ?

Le slogan « souris », lancé en août et développé, enrichi jusqu'en juin, a teinté les relations entre les personnes, enfants et adultes, concernées et impliquées par le CEP. Les enseignants se sont partagés les différentes responsabilités, nombreuses, à assumer en-dehors de leur classe respective. Plusieurs visites ont ponctué le cours du temps : les élèves du Gymnase bröyard, la rencontre avec l'école maternelle du Lac « La Ribambelle » et la venue des travailleurs sociaux de l'Office cantonal des mineurs de Neuchâtel. L'équipe administrative a précisé dans une liste détaillée toutes les tâches qui lui sont dévolues. Un groupe « Santé au travail » s'est constitué et a obtenu l'aval du bureau de fondation. Le thème de l'alimentation a été discuté entre l'équipe éducative et celle de l'intendance. Des travaux de rénovation, planifiés et budgétés, ont été effectués, garantissant un rajeunissement constant des structures immobilières. Une dizaine de jeunes stagiaires sont accompagnées dans leur formation pratique, dans tous nos secteurs. La bibliothèque des adultes est maintenant dûment inventoriée et répertoriée. Plusieurs contacts ont été activés avec les Centres de formation professionnelle spécialisée afin d'actualiser nos connaissances sur les conditions d'admissions pour préparer au mieux nos élèves à leur futur métier. L'appartement traditionnellement loué a été récupéré et sera transformé en salle de classe et d'activités textiles dès cet été, ce qui a permis de libérer un bel espace pour la psychomotricité. Les archives papier sont aujourd'hui stockées dans un local adéquat, à l'abri des menaces atomiques. Le CEP œuvre en toute confiance avec les professionnels engagés par le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM), en particulier les logopédistes et le nouvel inspecteur scolaire, qui partagent une culture commune avec notre institution. Un premier mouvement de la logopédie vers le Cycle d'Orientation d'Estavayer-le-Lac est imminent, vu la disponibilité d'un bureau sur place, tout neuf. Un regard statistique est posé sur la pratique des Services Auxiliaires Scolaires de 2000 à 2010, mais les explications, interprétations de ces données sont en cours. La protection des élèves lors de l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet, est assurée au sein de l'école, mais un travail reste à entreprendre lorsque les enfants se connectent dans le cadre de leur famille. L'évaluation des prestations de chaque collaborateur suit son cours, rythmée par les rendez-vous avec le directeur. Le travail conséquent visant à rendre toute la gestion financière et comptable dans le système « canal » étatique est pris en charge à l'interne et donne satisfaction. Les congés maternité se succèdent, joie des familles qui s'agrandissent. La Commission de coordination Vaud-Fribourg est

---

réactivée, favorisant le dialogue sur les scolarisations d'élèves domiciliés hors canton et le financement qui y est attaché. Le chalet du bord du lac, propriété du CEP sur une concession de l'Etat de Fribourg, est rajeuni dans ses boiseries soumises aux intempéries. Les démarches au Registre du Commerce arrivent à leur terme ; un lifting des statuts est à l'ordre du jour. Plusieurs descriptifs de fonctions ont été revisités et modifiés ou complétés. Le délai de remise des textes pour l'impression de ce rapport annuel est échu, raison pour laquelle j'interromps la rédaction de cette rubrique, non sans me réjouir par ailleurs des projets qui essaient déjà notre futur proche : soirée grillades avec les familles de nos élèves ; courses d'école ; journées d'au revoir aux élèves de classe terminale ; PPI pour « Projet Prévention Internet » et le slogan de l'année scolaire prochaine que je vous livre en primeur : « Trace ta route ».

Merci à tous les acteurs de ces événements, constellation de compétences et de savoir-faire au service des enfants présentant des difficultés importantes.

**DOMINIQUE GROBÉTY,**

DIRECTEUR

---

## LES ADMISSIONS ÉTÉ 2010

---

### UN PROCESSUS D'ADMISSIONS QUI FAIT SES PREUVES

Les 4 étapes et le système appliqué s'est révélé une fois de plus pertinent et efficace, tout en ménageant un espace pour les situations d'enfants ou d'élèves en urgence ou exceptionnelles, entendez lorsqu'une réponse positive s'avère indispensable pour soulager rapidement à la fois l'enfant, les parents et le réseau des professionnels impliqués.

4 étapes donc, échelonnées de novembre à juin, avec chacune un objectif clairement défini :

- novembre : bilan des admissions et regard critique sur le déroulement concret du processus ; échéancier et corrections constructives pour l'année scolaire en cours ;
- mars : enregistrement de chacune des demandes ; sollicitation d'un complément au dossier (information ou rapport), cas échéant ;
- avril : séance de décision pour chaque demande d'admission enregistrée ;
- juin : réunion facultative (prévue mais annulable), en cas de situations hors processus (urgence ou complexité d'importance).

### L'INTERNAT : L'ALÉATOIRE VÉCU DES DEMANDES

L'accueil d'enfants dans notre « maison de semaine » concerne une dizaine d'élèves en terme de places disponibles. Petit effectif donc, avec la réalité de devoir « jongler » avec les demandes, très souvent à connotation urgente ou de dernière minute ou en cours

---

---

d'année ou ponctuelle ou exploratoire ou retirée soudainement..

Ainsi, il peut y avoir cinq places à disposition « théoriquement » à Pâques puis aucune place en mai, toutes étant provisoirement réservées, puis de nouveau deux places en juin, pour finir par huit à douze enfants en liste d'admissions.

Ce côté aléatoire, qui correspond bien à des situations de crises, momentanées ou durables, pèse sur l'organisation rationnelle d'un processus. Autrement dit, l'esprit pragmatique des réponses l'emporte souvent sur le calendrier et l'objectif de chaque étape.

#### LES ÉLÈVES QUI QUITTENT LE CEP

Ils sont au nombre de 26 :

- 10 élèves terminent leur scolarité obligatoire (9<sup>ème</sup>). Toutes et tous ont découvert et trouvé une place de formation professionnelle spécialisée dans un Centre, avec l'appui et le cautionnement de l'orientation professionnelle instituée par l'Assurance-Invalidité. Sauf un élève qui se dirige vers un semestre de motivation (SEM0).
- 13 élèves réintègrent le circuit scolaire officiel, au niveau des Cycles d'Orientation, pour leur 8<sup>ème</sup> année obligatoire, que ce soit à Estavayer-le-Lac, Domdidier, Morat, Avenches ou Payerne.

Cette perspective atteste d'une évolution significative de chaque élève, qui a vécu sa prise en charge globale dans des classes d'enseignement spécialisé comme un véritable tremplin vers une scolarité dans la norme, très souvent classe de développement, parfois d'exigences de base.

- 3 élèves représentent des situations particulières : changement d'institution pour mieux répondre à des besoins plus pratiques ou suite à un déménagement ; rupture faute d'accord minimum partagé entre les parents et les professionnels sur l'analyse de la situation.

#### LES ÉLÈVES QUI ARRIVENT

Ils représentent 17 élèves, dans le processus d'admissions « classique » et 2 à 4 élèves hors procédure.

La répartition dans les 11 classes a été effectuée fin juin, comme à l'accoutumée. Chaque enseignant titulaire accueille de 6 à 8 élèves, selon l'âge, les difficultés et ressources, le niveau scolaire, les perspectives de travail homogène et les comportements décrits ou observés.

A titre d'exemples, signalons que le CEP a ouvert ses portes en cours d'année à deux enfants, l'une en raison d'une protection jugée indispensable, l'autre suite à une rupture scolaire et familiale, et qu'il a reçu deux enfants d'autres cantons, en l'occurrence Neuchâtel et Berne, dès l'été 2010.

---

## LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

---

« *Le sourire est le même dans toutes les langues* »  
proverbe mexicain

Les 76 élèves de notre institution répartis dans 11 classes, entourés de l'ensemble des professionnels, ont vécu cette année scolaire sous le signe du sourire. A partir de ce thème, ils ont participé à la construction des règles de vie à l'école. Valoriser le sourire permet de promouvoir la joie au quotidien. « Souris » à la vie, aux autres, à toi-même, nous accompagne automatiquement sur les chemins des valeurs fondamentales que nous développons dans notre institution. Ces valeurs n'ont de sens que si elles sont vécues. C'est pourquoi, lors du pique-nique collectif partagé le deuxième jour de classe, tous les élèves vivent ensemble une journée particulière. Le thème de l'année « Le sourire », annoncé et mis en évidence à cette occasion, favorise une réelle intégration de chacun au sein de l'école, occasionne un large choix d'explorations, d'activités pédagogiques et demeure un point de repère pour tous les acteurs, professionnels et élèves, qui travaillent et s'enrichissent au contact de chacun. Des moments forts comme celui de la rentrée scolaire se renouvellent plusieurs fois au fil des saisons. La fête de Noël, le camp de ski (pour les 9 classes des plus grands) et les journées de ski (pour les 2 classes de plus jeunes), l'inauguration de la bibliothèque, la grillade des familles de fin d'année sont des occasions rêvées pour vivre pleinement des situations de solidarité, fortes en échanges et en émotions. « Souris.ch », c'est une philosophie, un concept, un site internet (créés par Monsieur Thierry Daellenbach), qui a été à l'origine de notre « slogan » durant cette année scolaire 2010-2011.

Apprendre à respecter l'autre, éviter toutes sortes de discriminations, placer le sujet en tant que personne singulière au cœur de la rencontre et de l'apprentissage sont les valeurs primordiales que nous défendons. Les enseignants valorisent un enseignement dans sa globalité tout en transmettant des savoirs ciblés et compatibles avec les besoins des élèves. La prise de conscience de l'importance de chacun amène les apprenants à aborder les apprentissages dans un climat serein et constructif. Chaque professionnel met tout en œuvre pour que les élèves puissent exercer leur « métier d'élève » dans les meilleures conditions, sans oublier que certains vivent une histoire compliquée et douloureuse. L'entraide fait partie intégrante de notre façon de travailler. Chaque enseignant pense, planifie et diversifie ses activités. Par une pédagogie réflexive, il régule ses interventions. Dans la société, nos élèves seront amenés à demander et à accepter l'aide d'autrui, mais ils doivent prendre conscience qu'ils peuvent eux aussi, par leurs compétences, enrichir leur entourage. Les objectifs principaux visent à ce que chacun puisse développer les cinq capacités transversales prises en compte par le plan d'étude romand (la collaboration, la communication, les stratégies d'apprentissage, la pensée créative et la démarche réflexive), des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, afin de devenir un citoyen de demain le plus autonome possible.

Nous vivons dans un monde où, il faut bien l'admettre, peu de place est laissée aux plus faibles. Nous ne pouvons protéger les enfants que durant le temps qu'ils passent dans notre institution. Leurs limites scolaires vont leur être rappelées chaque jour. La place de citoyen qu'ils trouveront dans la société dépendra aussi de la place qu'on voudra bien leur

---

laisser, et de la place qu'ils voudront ou pourront prendre.

Cette année, la transition vers la vie professionnelle est un processus que les élèves de terminale vont débiter par « La marche des Terminales ».

*« Tous nos rêves peuvent devenir des réalités si nous avons  
le courage d'en faire des objectifs »  
Walt Disney*

Transmettre des valeurs qui favorisent l'empathie et l'acceptation d'autrui avant d'affronter un nouveau carrefour de la vie, réaliser une performance qui restera à jamais gravée dans leur esprit, leur mémoire, dans leur cœur : c'est ainsi que nous souhaitons quitter nos élèves de la classe de Terminale. Par une marche en montagne, nos jeunes vont apprendre l'importance de l'effort, de l'entraide, de la solidarité, de la confiance mutuelle pour atteindre un but. Pas de rivalités, mais une équipe constituée d'individus différents réunissant leurs forces devant les mêmes difficultés. Tous égaux comme dans une cordée où les rancœurs sont oubliées ! Un dernier moment avec ces adolescents pour vivre avec eux un changement, pour aller plus loin, pour atteindre un sommet avant de s'engager dans une vie nouvelle avec le sourire.

**CHRISTINE CELÉ ET CLAUDINE COLLIARD**

ENSEIGNANTES SPÉCIALISÉES

## **LES SERVICES AUXILIAIRES SCOLAIRES ET D'INSTITUTION**

---

« Collaborer, c'est travailler ensemble avec nos compétences, nos valeurs, nos responsabilités respectives et aussi nos insuffisances, en sachant qu'il n'y a pas de vérité en éducation mais seulement un processus d'essais et d'erreurs dans lequel on peut cheminer et grandir » (Austøos, 1995).

Nous avons été conviés par M. J.-M. Pittet, inspecteur scolaire à participer au Conseil d'Arrondissement qui réunit les représentants des 15 cercles scolaires de la Broye, un représentant des MCDI, une représentante des enseignantes d'appui et l'inspecteur. Trois représentantes des SAS (une psychologue, une psychomotricienne et une logopédiste) ainsi que le directeur du CEP ont ainsi à ce jour participé à deux rencontres, les 17 février et 31 mars derniers.

L'objectif était de répondre aux questions et demandes des enseignants au sujet du fonctionnement de nos services. Celles-ci concernent :

1. La manière d'entrer en contact pour formuler une demande, les raisons et le sens de l'entretien préalable comme du formulaire à remplir, l'importance d'une définition claire et partagée de la demande, le choix ou non de l'interlocuteur.

- 
2. Notre disponibilité pour des visites en classe, leur but, les contraintes légales, les compétences, la question des dépistages.
  3. Les listes d'attente : comment elles sont gérées, le sens et les raisons du principe de chronologie, les causes de la surcharge générale des services ?
  4. Le lien entre les résultats aux bilans effectués dans nos services et les performances scolaires : les tests répondent-ils réellement au questionnement des enseignants confrontés aux difficultés d'un élève ?
  5. Quelles informations sont transmises lors des réunions, notamment en ce qui concerne les résultats aux bilans : sont-elles claires et compréhensibles, pertinentes, suffisantes, adéquates en regard de l'objectif de l'entretien ?
  6. Quand un enfant bénéficie d'un suivi logopédique, psychologique ou psychomoteur, qui doit prendre l'initiative d'informer l'enseignant-e, dans quel cadre les décisions doivent-elles se prendre, qui met sur pied les réseaux, comment s'organise la fin d'un suivi ?

Lors de ces premières réunions, nous avons pu toucher les 4 premiers points ci-dessus. En résumé, nous avons développé les différentes étapes du processus de la demande que nous considérons comme un cheminement essentiel en vue d'élaborer entre tous les partenaires une définition commune du problème et des réponses possibles à y apporter, des pistes complémentaires pour l'action des différents partenaires.

En ce qui concerne les listes d'attente, ses causes et sa gestion, M. D. Grobéty a fourni aux membres du Conseil d'Arrondissement les chiffres sur le nombre important de demandes d'intervention qu'il signe en tant que directeur des Services auxiliaires scolaires. Nous avons expliqué le principe de chronologie qui y préside comme les dérogations possibles (poursuite de traitement suite à un déménagement, apparition brusque d'un fort bégaiement, bilans d'orientation scolaire). Nous avons également évoqué les « consultations alternatives », rendez-vous qui ont pour but d'analyser la situation sur la base des observations de l'entourage et de chercher ensemble ce que les adultes qui entourent l'enfant au quotidien peuvent faire en priorité, directement avec lui, pour que celle-ci s'améliore, en attendant qu'un bilan puisse être effectué, si cela est encore nécessaire.

La question des visites en classe, pour des observations et éventuels dépistages a donné lieu à de nombreux échanges concernant les buts et les moyens que nous mettons en œuvre pour répondre aux demandes des enseignants, tout en respectant nos territoires et compétences respectives. De nouvelles questions ont été soulevées et devront être reprises ultérieurement.

Nous avons apprécié le caractère chaleureux des échanges, l'ouverture et la franchise des discussions. Chacune des personnes présentes a pu exprimer ses questionnements, frustrations et satisfactions, dans un climat propice à construire les bases d'une collaboration satisfaisante. D'autres échanges sont prévus pour l'année scolaire à venir dans le but d'aborder les points restés en suspens et pour approfondir une thématique qui nous tient à cœur, à savoir :

---

---

« Comment pouvons-nous, ensemble, faire en sorte que les besoins des enseignant-e-s d'avoir des pistes concrètes pour leur travail quotidien, (demandes qui sont actuellement souvent implicites), soient mieux « entendus » et pris en compte au moment des entretiens préalables et tout au long de la démarche de collaboration ? ».

Les SAS et les MCDI poursuivent également leur collaboration, notamment dans le cadre d'un groupe de travail qui tente d'élaborer un canevas visant à préciser les différents types d'entretiens de réseaux. Ce canevas doit permettre de donner à chaque type de réunion des objectifs et des contenus clairement définis, afin que les discussions soient satisfaisantes pour les différents partenaires qui y participent.

KATHARINA TURNILL  
LOGOPÉDISTE

## LE SECTEUR ÉDUCATIF

---

L'accompagnement éducatif au quotidien ou par le quotidien

L'accompagnement des éducateurs spécialisés auprès des enfants de l'internat s'inscrit dans la vie au jour le jour, dans les moments passés ensemble, dans les occupations et tâches journalières, en bref dans le quotidien. Ce quotidien, défini par des rythmes et des contraintes pratiques (horaires scolaires, tâches à effectuer, rendez-vous, activités extra-scolaires ou de groupe, etc.), se veut autant rassurant que structurant pour les enfants que nous accueillons. Il permet également de nouer des relations lors d'activités de groupe, de temps en commun et d'asseoir notre pratique et nos valeurs éducatives sur des éléments concrets (tels que les règles de conduite, les tâches ménagères ou les relations sociales), ce qui est le plus abordable pour les internes.

C'est pourquoi, à travers la description d'une journée type à l'internat, nous espérons ouvrir un regard sur notre vie à l'internat, sur notre accompagnement relationnel et éducatif, sur notre quotidien.

La journée débute à l'internat du CEP (qui accueille actuellement 11 enfants entre 11 et 16 ans scolarisés au CEP ou au CO d'Estavayer), il est 7h. Les enfants plus jeunes sont réveillés par un éducateur, tandis que nous attendons des plus âgés un réveil autonome. Le calme règne encore sous un reste de sommeil. Les enfants disposent alors d'une demi-heure pour se réveiller, faire leur toilette, s'habiller et aérer leur chambre. Chaque journée, deux enfants sont responsables de mettre la table, accompagnés par un deuxième éducateur présent. Après avoir passé en revue l'agenda du groupe pour le jour, nous prenons le déjeuner en commun à la salle à manger. Dès 8h, il est temps de se préparer pour aller à l'école. Après le rangement de leur chambre, un brossage des dents et un dernier regard dans le miroir, un au revoir aux éducateurs présents et les enfants quittent l'internat pour une matinée d'école.

---

---

A 11h30, avec la sonnerie de la fin de matinée de classe, la vie reprend à l'internat... Les enfants arrivent à leur maison de semaine. Une poignée de main pour se retrouver et se dire bonjour, quelques paroles échangées, parfois quelques tensions à régler ou excitations à calmer puis arrive le moment de « l'apéro ». Ce moment permet d'échanger, chaque jour, des informations ou sur des thèmes de la vie de l'internat : le lundi il s'agit de visiter ensemble l'agenda pour la semaine à venir, le mardi de régler des questions diverses, le mercredi d'organiser l'après-midi de congé, de passer des informations du colloque des éducateurs le jeudi ou de faire un bilan de semaine le vendredi. Puis le repas de midi a lieu, suivi de la préparation pour l'école (brossage de dents, préparation de ses affaires de classe, etc.). Après cela, les enfants ont alors l'occasion de passer un moment libre, que ce soit seul ou en groupe, à l'intérieur de l'internat ou à l'extérieur dans le cadre du CEP. Tout est envisageable du moment où les éducateurs ont donné leur accord, toujours avec le souci primordial qu'un adulte soit présent pour leur surveillance. À 13h25 au plus tard, les enfants partent pour l'après-midi d'école, à part les mercredis après-midi où les enfants du CEP ont congé. Nous organisons alors des activités culturelles, sportives ou de découverte.

À 16h, quelques fruits, à boire et des confiseries attendent les enfants pour le goûter. On se retrouve autour de la table pour un nouveau moment passé tous ensemble. Après un temps d'échanges et de décontraction, nous organisons la suite de la journée. Nous axons toujours l'organisation selon deux pôles : ce qui doit être fait (devoirs scolaires, rendez-vous, ménage en chambre une fois par semaine, etc.) et ce que les enfants aimeraient ensuite faire (sorties et activités à l'extérieur, temps sur l'ordinateur ou devant le petit écran, etc.). Une fois cela organisé, la vie se poursuit jusqu'à l'heure du souper.

À 18h30, nous nous retrouvons tous et partageons le repas. Comme les deux repas et le goûter précédents, c'est l'occasion de discuter, de régler certaines questions pratiques, de travailler à certaines tenues ou attitudes relationnelles.

Pour prévoir une fin de journée sereine, il est à nouveau temps de discuter et d'organiser la fin de la journée. Entre la douche quotidienne, les activités ou encore un peu d'indépendance, le temps de se préparer pour la nuit arrive vite. Au moment du coucher, pour se retrouver soi-même et se préparer à une bonne nuit, les enfants rejoignent leur chambre seul une demi-heure avant l'heure effective de dormir. Cela leur permet de se recentrer, de marquer une différence entre le rythme soutenu et de groupe de la journée et une nuit qui se veut reposante et intime. C'est souvent lors des tours en chambre des éducateurs que certaines paroles s'échangent, que les derniers détails de la journée se règlent et que de nouvelles informations émergent. Puis, nous éteignons les lumières et disons bonne nuit à différentes heures en fonction de l'âge, du degré d'autonomie, de la fatigue ou des besoins de chaque enfant. La nuit se couche sur l'internat, le calme se fait sur un quotidien très rythmé qui ne demande qu'à être réinventé le lendemain.

MAUD SULPICE  
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

---

## LE SECTEUR DE L'INTENDANCE ET DES REPAS DE MIDI

---

Piñata, connaissez-vous ?

### LA FABRICATION

« Aujourd'hui nous allons fabriquer des Piñatas », nous annonce Murielle Terrapon, la nouvelle dame qui mange avec nous à midi. C'est quoi ce nom ? Nous sommes sceptiques, nous allons regarder de loin au cas où cela piquerait.

La voilà qui arrive avec des papiers journaux, une pâte blanchâtre qui colle (farine et eau) et des ballons gonflés. Elle nous dit de couper des bandes de papier, de les poser sur les ballons, de les coller avec les doigts à l'aide de cette pâte gluante (« berk »), on n'a pas trop l'envie de l'imiter, mais, à force de la regarder faire, pourquoi pas, ça peut être rigolo.

Lorsque le ballon est recouvert d'une fine couche, elle nous dit de tout poser et que la suite se fera le lendemain. Pour nous, qui sommes toujours impatients, c'est très difficile de ne pas mettre une deuxième couche tout de suite. Là, elle est intransigeante, les Piñatas ne seront pas solides si l'on déroge à cette règle de base. Et voilà, jour après jour, on rajoute une couche et cela dure deux semaines.

### LES DÉCORATIONS

La troisième semaine est consacrée aux décorations et là, toute notre imagination déborde d'idées, il en ressort des Piñatas en forme de cœur, en forme de bonhommes qui rient, avec des piques, en petit monstre, et ainsi de suite.

### LE REPAS

Aujourd'hui c'est mardi et on nous annonce pique-nique. Heureusement que des vestes et pulls chauds ont été pris car il fait froid. Nous allons en bus à Cugy dans la forêt. La cuisinière nous attend avec un feu bien chaud. Il faut aller chercher des baguettes de bois pour piquer nos cervelas. Pourquoi ne pas les poser sur la grille pour les griller, cela serait plus simple ? Non, les cervelas se grillent au bâton, tradition oblige. Donc, nous grillons ainsi notre viande, et la mangeons sur du pain. « Mmm », c'est bon. Comment je fais, mon cervelas est tombé dans le feu ?

### LE JEU

Après le repas mangé, Murielle nous invite à nous mettre en file indienne derrière la plus grosse Piñata fabriquée par elle-même et la cuisinière ; les autres Piñatas, nous allons les ramener à la maison. Le premier enfant de la file se retrouve les yeux bandés avec un bâton à la main. Le but du jeu, c'est de casser la Piñata. Ce n'est pas si facile, elle est très solide. Un, deux, trois, quatre enfants à la suite essaient de la casser. C'est après 10 enfants seulement que, enfin la première se casse et là, oh surprise ! tous les enfants se précipitent pour ramasser les bonbons que la Piñata contenait.

---

---

C'est les poches pleines de friandises, nos habits et cheveux imprégnés d'une forte odeur de feu, les souliers bien crottés que nous retournons à l'école. Maintenant, il faut expliquer aux profs pourquoi on sent si bon. Sympa la Piñata.  
Merci Murielle.

**ANNICK GROBÉTY**

COORDINATRICE DU SECTEUR INTENDANCE ET REPAS DE MIDI

---

## L'ADMINISTRATION DU CEP SE MODERNISE

---

L'été 2011 va rimer avec changements. En effet, un « coup de jeune » va être donné, pendant les vacances scolaires de cet été, dans les locaux administratifs du rez-de-chaussée du bâtiment « Les Pins ». Peinture, éclairage, sols, cloisons, porte d'entrée, mobilier, que du neuf ! Dès la rentrée scolaire, vous retrouverez toute l'équipe de l'administration et de la direction dans une ambiance plus fraîche et dynamique.

Autre nouveauté en vue pour le début de l'année 2012, pour autant que l'Etat de Fribourg accepte la dépense budgétisée : un tout nouveau programme informatique permettant d'optimiser la gestion des élèves et des collaborateurs de notre institution. A l'heure actuelle, nous travaillons toujours de manière « manuelle » pour gérer les élèves. En effet, nous procédons avec des cartothèques et des listes Excel, moyens peu pratiques et obsolètes dans l'ère informatique où nous vivons maintenant. Ce programme permettra non seulement d'être plus rapides et performants mais il profitera à tous les collaborateurs du CEP et des Services auxiliaires scolaires, puisque chacun d'entre nous aura des autorisations d'accès.

Bien sûr, un tel projet ne se met pas en place en claquant des doigts. Cela prendra du temps, beaucoup de temps, notamment aux secrétaires qui devront d'abord saisir les données dans le nouveau système avant toute utilisation optimale du logiciel. Deux étapes de mise en place sont prévues :

la première : mise en place du programme à l'administration et à la direction ;

la deuxième : mise en place du programme aux autres collaborateurs.

Cette manière de procéder permettra de ne pas perturber tout le monde en même temps.

Enfin, le but final est d'obtenir également un logiciel de facturation et de gestion financière compatible avec le logiciel de gestion des élèves et des collaborateurs.

**STÉPHANIE JOYE, SECRÉTAIRE**

**PATRICIA CHUARD, COMPTABLE**

---

---

## LA CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE POUR LES ÉLÈVES

---

### CRÉATION ET INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU 100<sup>ÈME</sup> « LA QUATRIÈME DIMENSION »

Un lieu  
Une ambiance  
Des nouveautés  
Une nouvelle organisation pour une meilleure accessibilité.

1700 livres répertoriés touchant divers âges et centres d'intérêts dans une ambiance agréable et invitante, voici ce qui a pu se mettre en place grâce à l'aide de nombreux collaborateurs du CEP : une bibliothèque. L'inauguration de ce lieu s'est déroulée le 15 février 2011, après deux années de travail, avec la collaboration de toutes les classes.

Cette manifestation a été animée tout au long de la journée par de nombreuses activités appréciées autant par les petits que par les grands.

L'intérêt que l'on pouvait lire sur les visages présage le succès de l'avenir de la bibliothèque « La quatrième dimension ».

Un concours de dessins et une histoire-puzzle élaborée par toutes les classes nous ont permis de féliciter les aptitudes créatrices et imaginaires des élèves.

Dès lors, les classes et les enfants suivis par les SAS investissent ce lieu, découvrent des horizons nouveaux et développent des compétences de lecteurs avec envie et soif de découvertes.

Ce beau projet répond à la fois à un besoin des enfants et inscrit en même temps dans la durée le 100<sup>ème</sup> anniversaire du CEP. Merci à chacun d'y avoir contribué !

LISE ROSSAT AYALA

LOGOPÉDISTE

## LE GROUPE « FAIR PLAY »

---

De septembre à décembre 2010, un groupe mixte d'adolescents a été mis en place, co-animé par Mmes Marie-Dominique San José, éducatrice, formatrice en santé et Nathalie Daccord, psychologue.

Le travail effectué dans ce groupe s'est basé sur un manuel méthodologique édité par la Haute Ecole de Travail Social de Genève, lui-même s'inspirant d'un programme d'éducation américain. Ce programme de prévention « Sortir ensemble et se respecter » se donne pour mission principale la prévention des violences et la promotion des compétences positives

---

---

dans les relations amoureuses entre jeunes.

S'appuyant sur le fait que les relations amoureuses sont l'une des préoccupations principales des adolescents et que celles-ci ont un grand impact sur leur bien-être ou leur mal-être, il nous a semblé essentiel d'offrir aux jeunes qui le souhaitent un espace où aborder ces questions. Par ailleurs, différentes recherches ont montré que c'était dans le cadre de l'intimité que la mise en pratique du respect, de la communication et de la résolution constructive des désaccords se révélait le plus souvent difficile mais aussi particulièrement gratifiante.

Ainsi le contenu aborde les risques et les dangers liés aux violences mais porte aussi largement sur des compétences protectrices telles que les capacités de communication et de gestion de la colère. Les moyens utilisés pour entrer dans ces thèmes sont variés : fiches de réflexion, échanges, jeux, exercices, jeux de rôles, vidéos, informations, présentation de situations vécues ou fictives, etc.

Durant l'automne 2010, 11 jeunes (6 filles et 5 garçons entre 13 et 16 ans) ont bénéficié de 10 séances hebdomadaires. Fortes de cette riche expérience, les deux co-animatrices relanceront un groupe composé d'autres adolescents volontaires à l'automne 2011. Les séances se dérouleront à l'extérieur de nos murs dans une salle gracieusement prêtée par la Paroisse protestante d'Estavayer-le-Lac.

**NATHALIE DACCORD**

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

BIBLIOTHEQUE



Titant  
de mariage  
de Nidia



---

## RÉFLEXION

---

### LETTRE OUVERTE À TOUS LES PARENTS MÉCHANTS

---

Un jour, quand mes enfants seront assez vieux, pour comprendre la logique qui motive un parent, je vais leur dire, comme mes parents m'ont dit : Je t'ai aimé assez pour te demander où tu allais, avec qui, et quand tu serais de retour à la maison. Je t'ai aimé assez pour être patiente jusqu'à ce que tu découvres que ta nouvelle meilleure amie ou ton grand copain, n'était pas fréquentable. Je t'ai aimé assez pour me tenir plantée là dans le cadre de porte pendant deux heures tandis que tu nettoyais ta chambre, une affaire de 15 minutes en principe ! Je t'ai aimé assez pour te laisser voir la colère, la déception et les larmes dans mes yeux. Les enfants doivent apprendre que leurs parents ne sont pas parfaits. Je t'ai aimé assez pour te laisser assumer la responsabilité de tes actions même lorsque les pénalités étaient si dures qu'elles ont presque brisé mon cœur.

Mais surtout, je t'ai aimé assez pour dire NON même quand je savais que tu me détesterais pour ça. Telles étaient les batailles les plus difficiles de toutes. Je suis heureuse de les avoir gagnées, parce qu'à la fin, tu y as gagné aussi. Et un jour, quand tes enfants seront assez vieux pour comprendre la logique qui motive des parents « méchants », tu leur diras : Vos parents étaient-ils méchants ? Les miens l'étaient.

J'ai eu les parents les plus méchants du monde entier ! Pendant que d'autres enfants mangeaient des sucreries pour les repas, j'ai dû manger des céréales, des œufs et des légumes. quand d'autres ont eu du Coca et des hamburgers pour le dîner, j'ai dû manger de la viande, du fromage, des crudités et des fruits... Sans oublier toutes ces crêpes et gâteaux que ma maman nous a faits... Et vous pouvez deviner que ma mère m'a fait des dîners qui étaient différents de celui des autres enfants.

J'avais honte de l'admettre, mais mes parents ont enfreint la loi sur la protection des enfants concernant le travail en me faisant travailler. J'ai dû faire la vaisselle, mon lit (quelle horreur !), apprendre à faire la cuisine, passer l'aspirateur, faire mon lavage, vider les poubelles et toutes sortes d'autres travaux cruels... Je pense qu'ils se réveillaient la nuit pour imaginer de nouvelles tâches à me faire faire...

Ils ont toujours insisté pour que je dise la vérité, juste la vérité et rien que la vérité. Au moment où je suis devenue adolescente, ils pouvaient lire dans mon esprit et avaient des yeux tout autour de la tête. Puis, la vie est devenue vraiment dure ! Mes parents ne laissaient pas mes amis juste klaxonner quand ils venaient me chercher. Ils devaient venir à la porte pour qu'ils puissent les rencontrer. Pendant que chacun pouvait fréquenter un ou une petite(e) ami(e) quand ils avaient 12 ou 13 ans, j'ai dû attendre d'en avoir 16. A cause de mes parents, j'ai manqué beaucoup de choses que d'autres enfants ont expérimentées. Je n'ai jamais été prise pour vol à l'étalage, vandalisme, alcoolisme, ni même arrêtée pour tout autre crime. C'était « tout de leur faute ». Maintenant que j'ai quitté la maison, je suis instruite et une adulte honnête. Je fais de mon mieux pour être un parent méchant comme mes parents l'étaient. Merci donc à tous les parents qui ont été assez méchants dans notre jeunesse pour nous apprendre à être de méchantes bonnes personnes.

STÉPHANIE CHARJÓJ-AUCHERE

NEUROPSYCHOLOGUE

---



---

## PERSONNES IMPLIQUÉES ET LEUR FONCTION

---

### CONSEIL DE FONDATION

---

**MEMBRES D'HONNEUR :** Me Amiod de Dardel, notaire, Promenade-Noire 5, 2000 Neuchâtel  
Mme Suzanne Piguet, rte de la Plaine 14, 1400 Yverdon-les-Bains

**PRÉSIDENT :** M. Jean Terrapon, case postale 883, 1470 Estavayer-le-Lac

**SECRÉTAIRE :** Mme Suzanne Piguet, rue de la Plaine 14, 1400 Yverdon-les-Bains

**MEMBRES :** Mme Anne Colliard  
Mme Christine Neyer, route Péage 4, 1786 Sugiez  
Mme Liliane Kaiser, ch. de la Vy-Neuve 19, 1470 Estavayer-le-Lac  
Dr Francis Lattion, 1483 Montet / Broye  
Mme Dorothee Nadler, ch. du Canal 10, 1564 Dœmdidier  
M. François Nadler, ch. du Canal 10, 1564 Dœmdidier  
M. Patrick Hasler, ch. des Roches 96, 1470 Estavayer-le-Lac  
M. Jean-Marc Duc, représentant des collaborateurs  
M. Jean-Jacques Allisson, ch. du Frêne 5, 1400 Yverdon-les-Bains  
M. Alain Sumi, ch. de l'Étang 3, 1543 Grandcœur  
Mme Fabienne Pellaton, L'Aubépena, 1489 Murist

**BUREAU DE FONDATION :** M. Jean Terrapon  
M. Jean-Jacques Allisson  
M. François Nadler  
Mme Anne Colliard

**COMITÉ DE COORDINATION :** Coördinatrices du secteur école : Mmes Christine Celé  
et Claudine Colliard  
Coördinateur du secteur internat : M. Gérard Moullet  
Coördinatrice du secteur Services auxiliaires scolaires  
et d'institution : Mme Katharina Turnill Mørtøn  
Coördinatrice du secteur intendance/repas de midi :  
Mme Annick Grøbéty  
Coördinatrice du secteur administration : Mme Jacqueline Demierre

---

### COMMISSIONS DE SURVEILLANCE DES SERVICES AUXILIAIRES SCOLAIRES

---

#### B R O Y E :

**PRÉSIDENT :** M. Christophe Chardonnens, Préfet, Estavayer-le-Lac

**MEMBRES :** M. Gérard Brodard, Lully

---

---

Mme Patricia Page, Aumont  
M. Félix Tobler, Chapelle  
Mme Sylvianne Fontana, Léchelles  
M. Jean-Marie Pittet, inspecteur scolaire, Fribourg  
Mme Chantal Vienny Guerry, directrice du CO de la Broye, Dornidier  
M. Henri Terrapon, directeur du CO de la Broye, Estavayer-le-Lac

L A C :

PRÉSIDENTE : Mme Monique Guillod, Môtier  
MEMBRES : Mme Véronique Blättler, Morat  
Mme Myriam Danthe, Courgevaux  
Mme Lorraine Ryser, Lugnørre  
M. Hugo Stern, inspecteur scolaire, Fribourg  
Mme Marika Odermatt-Coduti, directrice du CO de la région de  
Morat, Morat

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DU CEP

---

DIRECTION : Dominique Grobety

ADMINISTRATION : Accueil et secrétariat : Martine Amomah, Stéphanie Joye  
Gestion financière et comptable : Jacqueline Demierre,  
Patricia Chuard

ÉCOLE : Enseignant(e)s spécialisé(e)s : Claude Vairoli, Vincent Desbiolles,  
Stefania Leonetti Lepore, Christine Gözel-Baridon, Tania Chevalley  
Muhameti, Sophie Forestier-Gerbex, Véronique Rebetz-Delacour,  
Christine Joss-Martin, Jean Philippe Colliard, Elisabeth Ribeiro,  
Claudine Colliard, Cécile Hugot, Isabelle Pons  
Enseignant(e)s : Marianne Brasey, Lucienne Chatagny, Christine  
Celé, Ariane Volz, Laurence Fontaine, Lara Haldimann-Genova,  
(remplaçante)  
Maîtres de sport : Jacques Röthlisberger, Julien Estoppey  
(remplaçant)  
Maîtresse ACT : Katy Tschanz  
Maîtresse ACM : Marianne Brasey  
Maîtresse de dessin : Ariane Volz  
Maîtresse ménagère : Eliane Menétrey-Rhône  
Maîtresse d'appuis : Lucienne Chatagny  
Catéchistes : Pierre Maffli, Innocent Himbaza, Christine Haas,  
Adeline Tornare  
Enseignantes étudiantes en formation pratique : Noémie Meyland,  
Elodie Solca, Cécile Moret  
Surveillantes (repas de midi) : Annick Grobety-Röthlisberger, Anne

---

---

	Marie Thévoz-Berset, Françoise Godel, Philippe Nicolet, Muriel Terrapon
<b>INTERNAT :</b>	Educateurs spécialisés : Gérard Moullet, Jean-Marc Duc, Maud Sulpice Blumer, Lorraine Vessaz Educateur : Philippe Nicolet Educatrice étudiante en formation pratique : Sabrina Cetrangolo
<b>SERVICES AUXILIAIRES</b>	
<b>SCOLAIRES :</b>	Logopédistes : Katharina Turnill Mørtøn, Danielle Pøchon, Sylvie Moine Hauser, Susanne Bichsel Flückiger, Lise Røssat Ayala, Caroline Frauche, Christelle Miéville, Fanny Brasey Logopédistes stagiaires : Maude Cattin, Mélanie Montero Psychologues : Jean-Pierre Ryser, Conchita Pache-Pedrerø, Roberta Andretta Di Blasio, Nathalie Daccørd, Nicolas Ducret, Laure-Anne Thalmann, Aida Trullàs Augsburg, Jøëlle Demierre, Perrine Bürgy Psychologues stagiaires : Alexandre Oliveira, Nathalie Ruffieux Psychomotriciennes : Alessandra Skøry Øpliger, Christine Mahieu, Céline Weidner Ryser, Gabriela Siegrist, Chløé Kunz, Séverine Møttaz Psychomotricienne stagiaire : Catherine Hess
<b>ACTIVITÉS SØDA :</b>	Animatrice : Lorraine Vessaz
<b>SECTEUR HØTELIER :</b>	Intendante : Annick Grøbety-Røthlisberger; cuisinière : Céline Terrapon ; concierge : Jean-Michel Tardy ; gestionnaire en intendance : Maria Guerra de Almeida; personnes de nettoyage : Maria Fatima Martins Pinto Oliveira, Røsa Maria Correira Da Silva Rocha ; apprenties gestionnaires en intendance : Céline Tripød, Aurélie Beyeler
	Plusieurs des personnes engagées travaillent à temps partiel, pour une durée déterminée, comme remplaçantes ou dans des secteurs différents.

## INTERVENANTS PROFESSIONNELS EXTÉRIEURS

---

<b>INSPECTEURS / TRICES :</b>	Cørinne Mønney-Buchs, inspectrice de l'enseignement spécialisé, Herbert Wicht, inspecteur de l'enseignement spécialisé, Jean-Marie Pittet, Hugo Stern, inspecteurs des écoles enfantines et primaires région Nord, André Müller, inspecteur, Office de l'enseignement spécialisé du canton de Vaud.
<b>CONSEILLER (ÈRE)</b>	
<b>EN ORIENTATION :</b>	Bénédicte Bumann, ØAI / FR ; Claude Matøssi et Isabelle Chatagny, ØAI / VD

---

---

#### COLLABORATEURS (TRICES)

**SOCIAUX :** Andreia Anciaes, Laurence Chambovey, Marie-Laure Jørand, Jean Claude Droux, Gérald Gølliard, Jean-Luc Bourqui, Akim Allache SEJ / FR ; Jøëlle Berset, AEMØ / FR ; Gaëlle Jaquier, Chantal Sudan, M. Maccabez Arriøla, Yves Lanini, Patrick Peyter, Franca Lavenex SPJ / VD ; Catherine Børnand Bøutherin, AEMØ / VD, M. Jean-Marie Bøeriswyl, Prø Infirmis ; Øliver Møller, Vulnet Zylfi, ØRS

#### SERVICE DE

**PÈDØPSYCHIATRIE :** Dr Patrick Haemmerle, Dr Marc-Antøine Antille, Dresse Erika Bandli

**MÈDECIN SCØLAIRE :** Dr Andrø-Jean Gruaz

**INFORMATION SEXUELLE :** Marie-Døminique San Jøsé, Christine Nøyer

**PRØPHYLAXIE DENTAIRE :** Anne-Marie Egger

**RÈVISION :** Philippe Frein, Fidustavia SA

---

#### AUTRES ACTEURS PRØFESSIONNELS

**PERSONNES RESSOURCES :** Christophe Grandjean, pødøpsychiatre, et Frank Urfer, enseignant spøcialisø, Unitø pødago-thørapeutique itinørante (UPTI), Yverdø-les-Bains, Døminique Sauzet, Lussy Fiducøm, Herbert Schaller, Fribøurg, pour la gestion financiøre

#### RÈSEAU DE COMPÈTENCES

Il ne saurait øtre question de dresser une liste exhaustive de toutes les compøtences que le CEP sollicite dans la røgion, de cas en cas. Que les personnes qui ne figurent pas sur ces pages, tout en exerçant un røle important, dans une situation øu l'autre, ne nous en tiennent pas rigueur.



Vive	L
Les	Naam



## BILAN 2010

### DÉSIGNATION

2010

<u>A C T I F</u>	Fr.
LIQUIDITÉS ET TITRES.....	43'503.87
CRÉANCES.....	973'548.29
STOCKS.....	19'040.35
COMPTE DE RÉGULATION D'ACTIFS.....	46'248.40
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u> .....	<u>1'082'340.91</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	3'512'461.35
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</u> .....	<u>3'512'461.35</u>
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u> .....	<u>4'594'802.26</u>
<u>P A S S I F</u>	
DETTES FINANCIÈRES (COURT TERME).....	97'450.02
AUTRES DETTES.....	386'006.25
COMPTE DE RÉGULATION DE PASSIFS.....	28'229.90
<u>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS A COURT TERME</u> .....	<u>511'686.17</u>
DETTES FINANCIÈRES (LONG TERME).....	2'918'000.00
<u>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS A LONG TERME</u> .....	<u>2'918'000.00</u>
FONDS DONS.....	602'255.64
<u>CAPITAL DES FONDS</u> .....	<u>602'255.64</u>
CAPITAL DE FONDATION.....	562'860.45
RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	0.00
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u> .....	<u>562'860.45</u>
<u>TOTAL DU PASSIF</u> .....	<u>4'594'802.26</u>

## COMPTES D'EXPLOITATION 2010

### DÉSIGNATION

2010

<u>PRODUITS</u>	Fr.
CONTRIBUTIONS PENSIONNAIRES .....	60'251.50
AUTRES PRODUITS .....	50'016.75
SUBVENTIONS PUBLIQUES .....	6'207'335.91
<u>PRODUITS DES PRESTATIONS FOURNIES .....</u>	<u>6'317'604.16</u>
DONS REÇUS .....	22'702.74
LEGS ET HÉRITAGES .....	0.00
<u>PRODUITS DE COLLECTES .....</u>	<u>22'702.74</u>
<u>TOTAL DES PRODUITS .....</u>	<u>6'340'306.90</u>
<u>CHARGES</u>	
SALAIRES .....	4'238'287.65
CHARGES SOCIALES .....	902'358.05
AUTRES FRAIS DU PERSONNEL .....	44'890.30
<u>FRAIS DU PERSONNEL .....</u>	<u>5'185'536.00</u>
HONORAIRES POUR PRESTATIONS DE TIERS .....	47'569.70
BESOINS MÉDICAUX .....	646.05
VIVRES ET BOISSONS .....	80'490.75
MÉNAGE .....	15'500.45
ENTRETIEN DES IMMEUBLES .....	61'527.75
ENTRETIEN ET EXPLOITATION MOBILIER-MACHINES .....	41'758.90
ENTRETIEN ET EXPLOITATION VÉHICULES .....	13'631.40
LOYERS .....	74'306.10
INFORMATIQUE, MAINTENANCE DE LOGICIELS .....	16'305.65
EAU ET ÉNERGIE .....	63'139.75
ÉCOLE ET FORMATION .....	93'575.55
BUREAU ET ADMINISTRATION .....	69'610.05
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION .....	301'392.06
AMORTISSEMENTS .....	153'677.30
<u>AUTRES CHARGES .....</u>	<u>1'033'131.46</u>
<u>TOTAL DES CHARGES .....</u>	<u>6'218'667.46</u>

## COMPTES D'EXPLOITATION 2010

DÉSIGNATION 2010

	Fr.
TOTAL DES PRODUITS .....	6'340'306.90
TOTAL DES CHARGES .....	-6'218'667.46
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>121'639.44</b>
PRODUITS FINANCIERS .....	319.95
CHARGES FINANCIÈRES .....	-120'951.25
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b> .....	<b>-120'631.30</b>
<b>RÉSULTAT AVANT</b>	
<b>VARIATION DES FONDS</b> .....	<b>1'008.14</b>
DONS REÇUS ET TRANSFERTS FONDS AFFECTÉS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	
DONS REÇUS ET TRANSFERTS FONDS AFFECTÉS DE L'ANNÉE EN COURS .....	-22'702.74
<b>AFFECTATIONS AU FONDS</b> .....	<b>-22'702.74</b>
VERSEMENTS AUX TIERS .....	21'694.60
<b>PRÉLÈVEMENTS</b>	
<b>DES FONDS AFFECTÉS</b> .....	<b>21'694.60</b>
<b>VARIATION</b>	
<b>DES FONDS AFFECTÉS</b> .....	<b>-1'008.14</b>
<b>RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION AU</b>	
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b> .....	<b>0.00</b>



---

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) du Centre Educatif et Pédagogique pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

Notre révision a été effectuée selon les recommandations Swiss GAAP RPC 21.

Les vérifications exigées par le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide ont toutes été effectuées. En revanche, les indications contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Les différents tableaux des services auxiliaires de psychologie scolaire, de psychométrie et de logopédie des districts de la Broye et du Lac (partie francophone) faisant partie intégrante des comptes du CEP et gérés de manière extra-comptable ont également été vérifiés.

Conformément aux instructions du Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide, nous attestons l'équivalence entre les données CANAL (modèle 4) et les comptes révisés.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUSTAVIA S.A. - PHILIPPE FREIN  
RÉVISEUR AGRÉÉ

RÉVISEUR AGRÉÉ ASR N° 500793

ESTAVAYER-LE-LAC, LE 2 MAI 2011

---

## LISTE DES DONATEURS

### DONS DE FR. 100.- ET PLUS REÇUS EN 2010

FR. 500.- GROUPEMENT DES DAMES DU VULLY, MÔTIER	FR. 100.- MME FRANÇOISE VUILLEUMIER, LAUSANNE
FR. 500.- PAROISSE CATHOLIQUE D'ESTAVAYER-LE-LAC	FR. 100.- MME MARIANNE WAVRE, COLOMBIER
FR. 300.- PAROISSE RÉFORMÉE D'ESTAVAYER-LE-LAC ET DE LA BROYE FRIBOURGEOISE	FR. 100.- ACB, AGRI CENTRE DE LA BROYE, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 300.- NOVARTIS, ST-AUBIN	FR. 100.- BLÖECHLE CUISINES SA, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 300.- DR FRANCIS LATTION, MONTET	FR. 100.- FONDATION CYRIL DE COULON, NEUCHÂTEL
FR. 200.- SUCCESSION DE MME ALICE BAUDOIS, ESTAVAYER-LE-LAC	FR. 100.- JEAN BAUDOIS ET FILS SA, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 200.- M. ROLAND CHERVET, PRAZ	FR. 100.- PHARMACIE DU VULLY, MME BRIGITTE GAILLARD, SUGIEZ
FR. 200.- DR RÉMY GOUVAZ, DOMDIDIER	FR. 100.- PHARMACIE DU CAMUS, MME MARTINE GUTKNECHT, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 200.- M. BERNARD DEMIERRE, ST-AUBIN	FR. 100.- ENTREPRISE MARCEL CORMINBOEUF, DOMDIDIER
FR. 100.- COMMUNE DE GRANDCOUR, GRANDCOUR	FR. 100.- ELECTRO-TÉLÉCOM SA, M. PATRICE COLLOMB, GLETTERENS
FR. 100.- M. RENÉ DELLEY, PORTALBAN	FR. 100.- POMPES FUNÈBRES PIERRE PÉRISSET SÂRL, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 100.- MME CATHERINE CHATAGNY-VIAL, ESTAVAYER-LE-LAC	FR. 100.- STÉPHANE MAURON SA, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 100.- MME ANNE COLLARD, FRIBOURG	FR. 100.- DUBEY CONSTRUCTIONS SÂRL, DOMDIDIER
FR. 100.- ME AMIOD DE DARDEL, NEUCHÂTEL	FR. 100.- RESTAURANT DES LACUSTRES SÂRL, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 100.- CROIX-ROUGE, FRIBOURG	FR. 100.- MARMY VIANDES EN GROS SA, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 100.- M. ET MME URS ET DAISY FÜNFSCHILLING, MURIST	FR. 200.- MME ANNE-MARIE LUSCHER, CORCELLES /NE
FR. 100.- M. ET MME C. GUEX-MORET, BUFFET DE LA GARE, ESTAVAYER-LE-LAC	FR. 100.- M. ALBIN CANTIN, ST-AUBIN
FR. 100.- DR MÉDECIN DENTISTE J.-P. HAESLER, ESTAVAYER-LE-LAC	FR. 500.- M. JEAN-PIERRE HURNI, SUGIEZ
FR. 100.- MME ANDRÉE JAN-MESTRAL, NYON	FR. 100.- MME SUZANNE PIGUET, YVERDON-LES-BAINS
FR. 100.- M. JEAN-MICHEL JAUQUIER-DARX, CHAPELLE	FR. 100.- DR CLAUDE JACOT, LA CHAUX-DE-FONDS
FR. 100.- MME MARIE-THÉRÈSE MARCHON, NUVELLY	FR. 100.- SECTION DES SAMARITAINS D'ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 100.- MME IRÈNE MARMY, ESTAVAYER-LE-LAC	FR. 100.- MME FATHY TERRAPON, ESTAVAYER-LE-LAC
FR. 100.- MME THÉRÈSE MEYER-KAELIN, ESTAVAYER-LE-LAC	FR. 100.- M. LAURENT MARMY, AUTAVAUX
FR. 100.- M. VALENTIN PIAGET, LA CÔTE-AUX-FÉES	FR. 100.- ASCENSEURS MENÉTREY SA, ROMONT
FR. 100.- MME LISE PILLONEL, ESTAVAYER-LE-LAC	
FR. 100.- M. ALAIN SUMI, GRANDCOUR	

#### DONS VERSÉS À L'OCCASION D'ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS :

FR. 254.75.- DÉCÈS DE MME ALICE BAUDOIS, ESTAVAYER-LE-LAC

FR. 260.75.- MARIAGE À ESTAVAYER-LE-LAC DE M. ET MME STÉPHANIE HOLLOWAY BISE, USA

FR. 249.25.- PONT BAT 26, KP 3

Note : grâce à votre générosité, nous avons la possibilité de financer les activités SODA et le renouvellement des livres de la bibliothèque des élèves. Par ailleurs, plusieurs de nos élèves et leurs parents aussi seront ponctuellement soulagés pour financer une activité ou un achat dans le cadre de l'école. Ainsi, par exemple, un enfant pourra participer à un camp de ski, une classe réaliser un projet intéressant, l'ensemble de l'école envisager une action particulière.

Nous faisons un bon usage de votre geste généreux.